

## Municipalité de Sainte-Rita

Sainte-Rita, le 14 décembre 2020

Madame Fanny Guérin, responsable des communications et des relations presse Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale 469, rue Jean-Talon Ouest Montréal, (Québec) H3N 1R4

Objet: Engagement contre la violence conjugale

Madame,

Lors de la séance régulière du 7 décembre dernier, les membres du conseil municipal de Sainte-Rita ont découvert les 9 suggestions d'actions en temps de pandémie et désirent renouveler l'engagement de notre municipalité contre la violence conjugale.

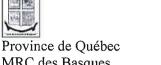
Vous trouverez ci-joint l'extrait de résolution # 2020-12-07-21.

Si des renseignements s'avèrent nécessaire, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (418) 963-2967 poste 3702.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Sergine Gagnon,

Directrice générale / secrétaire trésorière



MRC des Basques Municipalité de Sainte-Rita Extrait du procès-verbal ou résolution

# 2020-12-07-21

PROCES-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de Sainte-Rita tenue le 7 décembre 2020 à la salle Multifonctions, située au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.

au siège # 1

au siège # 2

Sont présents:

Monsieur Michel Colpron maire conseiller Monsieur Jean Gagnon Madame Christine Charlebois conseillère Monsieur Alain Rioux conseiller Monsieur Alain Forget

au siège # 3 conseiller au siège # 5 Monsieur Danny Michaud conseiller au siège # 6

Est absent:

Monsieur Émile Dubé conseiller au siège #4

Les membres présents forment le quorum.

## ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE EN TEMPS DE PANDÉMIE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU''il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par monsieur Alain Forget;

DE PROCLAMER la municipalité de Sainte-Rita, municipalité alliée contre la violence conjugale.

## Adoptée à l'unanimité des membres présents.

Vraie copie, certifiée conforme

Le 10<sup>ième</sup> jour de décembre 2020

Sous réserve d'approbation du procès-verbal

Michel Colpron, maire

gine Gagnon

Directrice Générale / secrétaire-trésorière